

ASSEMBLÉE NATIONALE

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS
SECOURS - (N° 2549)

AMENDEMENT

N ° AS56

présenté par

M. Rancoule, M. Bentz, M. Catteau, Mme Dogor-Such, M. Frappé, Mme Loir, Mme Lavalette,
Mme Levavasseur, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.